

EDF ■ Examiné par la Commission des affaires économiques du Sénat et dénoncé par une cinquième journée de grève

Le projet « Hercule » sous tension

Le projet « Hercule », porté par le président d'EDF doit satisfaire Bruxelles. En France, des élus de droite et de gauche, mais aussi les syndicats avec, mercredi, une cinquième journée de grève depuis fin novembre à l'appel de l'interfédérale CGT, CFE-CGC, CFTD, FO, s'opposent à la scission de l'entreprise publique.

Jérôme Pilleyre

jerome.pilleyre@centrefrance.com

Devant la Commission des affaires économiques du Sénat, Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF, s'est efforcé mercredi de défendre le projet « Hercule » qui, censé ne pas déplaire à la Commission européenne, est contesté, en interne, par les syndicats et, en externe, par des politiques de droite et de gauche.

Régulation

« Selon le schéma actuel, rappelle François Lévêque, professeur d'économie à Mines ParisTech Université PSL, cette réorganisation se traduirait par la création d'une entreprise publique, EDF bleu, avec les centrales nucléaires et le réseau de transport, mais qui aurait aussi sous sa coupe EDF



DAMPIERRE-EN-BURLY. La centrale nucléaire produit en moyenne 24 milliards de kWh par an, soit 5 % de la production française et sept fois la consommation du Loiret où elle est implantée. PHOTO ÉRIC MALOT

azur, une «quasi-régie» regroupant les barrages hydroélectriques. Une troisième entité, EDF vert, réunirait les activités commerciales, la distribution d'électricité et les énergies renouvelables. Cotée en Bourse, cette dernière entité permettrait d'attirer des investisseurs en particulier pour les développements de l'éolien et du solaire.»

« Plus précisément, poursuit l'économiste, ce projet

répond avant tout à la nécessité d'assurer la rentabilité de l'exploitation du parc nucléaire, de financer l'allongement de la durée de vie des centrales ainsi que d'être en mesure de construire de nouveaux réacteurs. Rappelons que l'électricité d'origine nucléaire représente aujourd'hui près de 80 % de la production d'électricité française et est décarbonée.»

« La rentabilité du parc actuel, pointe-t-il aussitôt, est corsetée par un mécanisme, l'Arenh, pour "accès régulé à l'énergie nucléaire historique", qui oblige EDF à vendre une partie de son électricité d'origine nucléaire à ses concurrents à un prix fixe et administré qui ne couvre pas tous les coûts. Ce prix est resté inchangé depuis dix ans alors que les coûts augmentaient. La Commission

européenne a accepté à l'époque cette régulation car elle visait à ce que la concurrence dans la fourniture d'électricité aux consommateurs se développe ».

Cette même Commission suit ainsi de près les tenants et les aboutissants de la réforme défendue par Jean-Bernard Lévy : « Celle-ci se méfie des aides au nucléaire qui fausseraient la concurrence et des subventions croisées entre les différentes activités d'EDF si l'entreprise restait en un seul morceau ».

Méfiance syndicale

C'est là, sans doute, la base du compromis en discussion. En contrepartie des garanties d'un marché intérieur de l'énergie sans distorsion de concurrence, la Commission ne s'opposerait pas aux objectifs de rentabilité et de financement de la filière nucléaire française.

« Ce montage en trois entités, insiste l'économiste, doit toutefois s'avérer au moins aussi efficace sur le plan industriel que l'entreprise regroupée et, sur le plan financier, ne pas entraîner une baisse de la valeur de l'action EDF.»

Les syndicats en doutent, convaincus qu'Hercule n'aura pas les épaules assez larges. « La scission, note l'économiste, va à leurs yeux se traduire par moins de synergies, des coûts plus élevés et un affaiblissement de l'innovation. Ils craignent à tort que les activités les plus rentables soient privatisées et que le poids des investissements dans le nucléaire soit assumé par le public. L'opposition est forte. Le gouvernement et la direction de l'entreprise, au-delà des manifestations, redoutent une large mobilisation sociale et des coupures par des éléments durs.»

Le gouvernement et la direction d'EDF ne manquent d'ailleurs pas de réaffirmer leur intention de maintenir un groupe malgré tout intégré avec une stratégie unique, des synergies entre les entités et un même statut des salariés. Sans plus de détails, cependant. Et, en cas d'échec des négociations avec Bruxelles, le dossier ne sera pas clos pour autant, le gouvernement cherchant un « plan B ».

➔ À paraître. François Lévêque, *Les entreprises hyperpuissantes. Géants et titans : la fin du modèle global ?*, Éditions Odile Jacob, avril 2021, 22,90 euros.

➔ 24 HEURES

LE COVID DÈS NOVEMBRE 2019 ?

D'après une étude menée par des chercheurs de l'Inserm, diffusée sur le site de l'Institut, le Sars-CoV-2 circulait en France dès novembre 2019, ce qui met à mal l'hypothèse d'une pandémie partie de la ville chinoise de Wuhan début décembre 2019. Jusqu'ici, le premier cas français était un habitant de Bobigny qui s'était rendu aux urgences de Bondy, le 27 décembre 2019. ■

LE FONDS DE SOLIDARITÉ PROLONGÉ.

Le volet universel du fonds de solidarité, qui permettait à toutes les petites entreprises en difficulté d'obtenir une aide mensuelle jusqu'à 1.500 euros, sera finalement prolongé pour

les mois de janvier et février, a annoncé le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. ■

MARINE LE PEN À LA BARRE.

Jugée pour avoir diffusé des photos d'exactions de l'État islamique sur les réseaux sociaux en 2015, Marine Le Pen a défendu sa « liberté d'expression et d'information », mercredi, devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Le parquet a requis 5.000 euros d'amende contre la présidente du Rassemblement national. Le jugement sera rendu le 4 mai. ■

L'OMS DIT OUI À ASTRAZENCA.

L'OMS a annoncé mercredi que le vaccin anti-Covid mis au point par AstraZeneca pouvait être administré aux plus de 65 ans et utilisé même dans un pays où circulent des variants du virus. Cet avis intervient alors

que l'efficacité du produit dans ces deux cas de figure a été mise en cause ces dernières semaines. En France, la Haute autorité de Santé a décidé de réserver le sérum d'AstraZeneca aux moins de 65 ans. L'Allemagne a fait le même choix. ■

LE MEA CULPA DE VON DER LEYEN.

La présidente de la Commission européenne a reconnu devant les députés européens que l'institution a été « trop optimiste quant à la production de masse des vaccins ». Ursula von der Leyen a aussi admis que les signatures de contrats avec les industries pharmaceutiques avaient été trop tardives. ■

TRUMP ENCORE DANS LE VISEUR.

Une procureure de Géorgie a annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire sur « les tentati-

ves d'influencer les opérations électorales de Géorgie », un Etat-clé où Donald Trump a multiplié les pressions sur les responsables des élections pour contester sa défaite à la présidentielle. ■

RESTRICTIONS EN ALLEMAGNE.

L'Allemagne va prolonger jusqu'au 7 mars les restrictions en place pour tenter d'endiguer la pandémie de Covid-19 mais va permettre aux régions d'ouvrir leurs écoles si les conditions sanitaires locales le permettent, a indiqué mercredi Angela Merkel. Commerces non alimentaires, restaurants, cafés, musées ou encore équipements sportifs resteront fermés « compte tenu de l'incertitude concernant la propagation des variants du virus », a expliqué la chancelière. ■

OPÉRA ■ Accueillir la diversité

L'Opéra de Paris va revoir ses conditions de recrutement pour encourager l'entrée d'artistes non-blancs et nommera un « référent diversité ». Ces annonces inédites ont été faites par l'institution tricentenaire à l'occasion de la présentation d'un rapport sur la diversité élaboré par l'historien Pap Ndiaye et la secrétaire générale du Défenseur des droits, Constance Rivière. Le rapport a émis une série de recommandations, notamment de celle de réviser les conditions d'entrée à la prestigieuse École de danse, vivier du Ballet de l'Opéra, afin de faire « du repérage de talents » dans toute la France, ou encore l'inclusion de personnalités extérieures dans le jury de recrutement des musiciens.



1000 lettres d'amour dans l'espace

EMBARQUEMENT. Attention, événement inédit. Jusqu'au 1^{er} mars, il est possible d'écrire une lettre d'amour sur AdopteUnMec.com. Les 1.000 plus beaux courriers seront choisis par un jury pour partir dans l'espace. Les lettres sélectionnées seront rédigées à la plume par l'auteur sur un papier parchemin qui lui sera adressé dans un coffret. Les amoureux pourront donc écrire à la personne qu'ils aiment une lettre qui leur reviendra pleine de la magie de l'Univers. Chacune d'elles fera 100 millions de kilomètres avant de rejoindre son destinataire. L'équivalent d'un aller-retour de la planète Terre jusqu'à Vénus. L'embarquement de ces lettres se fera à bord de la fusée Falcon 9 de SpaceX en novembre prochain. Quant au lancement, il aura lieu à Cap Canaveral, la base spatiale de l'armée américaine qui nous a permis d'aller sur la lune le 16 juillet 1969. C'est après six mois en orbite sur la Station Spatiale Internationale (ISS) que l'atterrissage du courrier s'effectuera dans l'océan Atlantique, après le désarrimage de la capsule Dragon, avant de rejoindre le destinataire. Inutile d'être inscrit sur Adopte, la plateforme est ouverte à tous. ■